



Pouvoir d'achat : FO dit Non à la Stigmatisation !

Le 28 septembre 2022



Diviser pour mieux régner... Individualiser les rémunérations pour tuer dans l'œuf toute conscience collective avec des augmentations individuelles inexistantes, endormir les salariés, aller au chantage... Cela vous dit quelque chose ?

À la demande de TOUS les syndicats représentatifs, la Direction a accepté de négocier sur "le pouvoir d'achat". L'accord en résultant a été signé par tous les syndicats, sauf FO Matmut. Les adhérents en ont décidé ainsi.

À FO Matmut, les adhérents sont souverains dans la prise de décision : bien que la tentation d'accepter était forcément présente, **le refus de signature a été décidé à la grande majorité,** le dimanche 18 septembre, la veille du jour de signature.

Cette décision a été publiée le dimanche-même en première page du site fo-matmut.org.

Diable ! Les adhérents FO sont-ils trop riches pour refuser cet accord ?

Malheureusement non, puisque nous avons les salaires Matmut, comme tous nos collègues...

Les adhérents FO n'ont pas besoin d'argent en ces temps difficiles ?

Carrément ! Mais...

Les adhérents FO savaient-ils qu'ils allaient perdre 400€ si l'accord n'était pas signé ?

Naturellement mais...

...Mais les adhérents FO ont refusé de stigmatiser les salariés à temps partiel et ceux ayant eu des arrêts maladie. Voilà la première raison principale du refus.

« Les salariés malades doivent aussi se chauffer et manger, et ils préféreraient évidemment ne pas être malades ! Serait-ce normal que cette prime de partage (qui porte mal son nom) serait amputée du fait de la proratisation du temps de présence ? »

« La prime étant exonérée de charges sociales pourquoi la proratiser si ce n'est pour stigmatiser les salariés à temps partiels ? »

Des adhérentes FO Matmut.

Ils et elles sont comme ça, les adhérents FO. Ils et elles sont solidaires, unis et rejettent toutes formes de discriminations, préfèrent avoir moins et même ne rien avoir si cela oppose les salariés.

Au-delà de cette prime, l'accord était-il vraiment sur le pouvoir d'achat ?

Non, car il n'y a pas eu d'augmentation générale des salaires. Nous nous faisons plumer 3 fois :

- le montant est modeste comparée à la richesse créée, en deçà du coût de l'inflation,
- il s'agit d'une prime ponctuelle, et non d'augmentation générale : nous aurons cette prime une fois seulement, alors que les prix resteront élevés sur le long terme,
- pas de cotisations sociales salariales... et patronales...

Certes, c'est plus d'argent de suite... Mais nous sommes perdants à terme : les cotisations pour le chômage, la santé et la retraite, sont un salaire différé qui contribue à éloigner les travailleurs de la précarité !

Moins de cotisation, c'est plus de pression pour baisser les indemnités chômage, baisser les remboursements de la Sécurité Sociale (et augmenter le coût des complémentaires santé) et donc c'est fragiliser le pouvoir d'achat et retarder le départ à la retraite !

Sans cotisations, le Patronat se frotte les mains.

Une prime transport ?

Il n'y a pas eu de prime transport. Et comme le souligne un/une adhérente, « refuser sa mise en place au nom de l'écologie (RSE) revient à désavouer le gouvernement qui a proposé cette solution dans l'urgence, pour les travailleurs qui se déplacent en voiture. Pour autant la Direction ne propose rien de concret ni d'efficace pour les salariés qui prennent la voiture et en particulier ceux des agences non éligibles au télétravail ».

Le télétravail, peut-être ?

La Direction a refusé d'octroyer une journée supplémentaire en incluant les agences sous deux faux motifs : « une difficulté opérationnelle et la qualité de service aux sociétaires. » Pourquoi est-ce de faux motifs : l'ensemble des salariés d'une PGIS vont-être en télétravail pendant 1 semaine. La Direction sait s'organiser lorsqu'elle le souhaite !

Une prime mobilité pour tous alors ?

Alors oui, il y a la prime mobilité qui augmente. Une prime qui concerne 397 salariés.

Et est-ce que ces salariés arriveront au plafond sachant que, l'année dernière sur un plafond de 350€, 210 salariés ont perçu entre 0 et 250€ et 187 salariés entre 250€ et plus ?

Et il y a cette "prime de partage de la valeur", prime en trompe-l'oeil qui fait du bien sur le moment mais votre salaire n'augmente pas contrairement au prix des denrées alimentaires . Est-ce que la Direction a réellement partagé le fruit du travail des salariés ? L'argent vous est-il redistribué ?

Rappelons qu'en plus d'une excellente rentabilité issue de notre travail, cette année, la Matmut a vendu ses parts OFI et a fait une plus-value de 50M€...

Un chantage...

« J'espère que les salariés et OS ne vont pas céder au chantage de la Direction qui verserait une prime réduite de 40% en cas de non signature ! »

« 500€ si l'accord n'est pas signé . Chantage ou bluff ? »

Des adhérents FO Matmut.

La Matmut est-elle généreuse ? Au même moment à la MACIF, la Direction proposait 1000€, puis 1250, avant de verser 1500€ (tant que l'intersyndicale était soudée en refusant les différentes propositions de la Direction, celle-ci revenait avec des propositions revalorisées. Cela s'est arrêté lorsqu'elle a obtenu l'accord de deux syndicats). [Voir le tract de FO Macif](#)

Ce n'est pas énorme, mais déjà mieux qu'à la Matmut.

Malheureusement à la Matmut, seul FO et la CFTC ont fait des propositions sur le montant de la prime, les autres laissant la Direction donner ce qu'elle veut...

Enfin, tous les syndicats se couchent dès que la Direction passe au chantage.

Alors forcément, c'est difficile de défendre les collègues dans ces conditions...

« C'est affligeant. La Direction nous prend pour des imbéciles. Elle nous demande d'être empathiques avec nos assurés mais elle ne se met pas à notre place. On perd de l'argent tous les jours. »

« Elle ne nous respecte pas alors que si les résultats sont très bons, c'est grâce au travail de l'ensemble des salariés. »

« La redistribution du fruit de notre travail n'est pas à la hauteur de notre travail et de notre engagement au quotidien. »

« La Direction va finir par vraiment décourager les collaborateurs qui n'auront plus envie de s'investir dans leur travail face au mépris de la Direction. »

« **Les NAO ont intérêt à être à la hauteur de nos espérances car moi je suis prête à faire de nouveau la grève !** » Le mot est lâché. À bon entendeur...

Des adhérents FO Matmut.

Pour celles et ceux qui pensent que "FO n'est jamais contente et en veut toujours trop", rappelons la réalité des chiffres. Dans notre tract ["NAO : La radinerie décomplexée"](#) du 11/03/2022, nous présentons l'impact de la miraculeuse augmentation concédée par la Direction. Voici le tableau mis à jour (la prime n'étant pas soumise à cotisations sociales, celle-ci est comparée avec les revenus net) :

Classes	Classe 1	Classe 2	Classe 3	Classe 4	Classe 5	Classe 6	Classe 7
Nombre de salariés	15	88	1312	1826	1624	527	215
saire mensuel BRUT médian avant augmentation	2 214,23 €	2 481,30 €	2 554,84 €	3 086,07 €	3 550,15 €	4 350,46 €	5 413,00 €
AG de 2,1% sur salaire BRUT	Plancher 53,85€ au lieu de 46,49€	Plancher 53,85€ au lieu de 52,10€	Plancher 53,85€ au lieu de 53,65€				
	53,85 €	53,85 €	53,85 €	64,80 €	74,55 €	91,36 €	113,67 €
Estimation du salaire NET avant AG (salaire brut - 22%)	1 727,10 €	1 935,41 €	1 992,78 €	2 407,13 €	2 769,12 €	3 393,36 €	4 222,14 €
Estimation AG NETTE	42,00 €	42,00 €	42,00 €	50,54 €	58,15 €	71,26 €	88,66 €
Inflation sur le salaire net avant AG de 5,9% en août	-101,90 €	-114,19 €	-117,57 €	-142,02 €	-163,38 €	-200,21 €	-249,11 €
Évolution du pouvoir d'achat NET après AG	-59,90 €	-72,19 €	-75,57 €	-91,48 €	-105,23 €	-128,95 €	-160,44 €
Prime mensualisée NETTE	75,00 €						
Évolution du pouvoir d'achat NET en août avec AG et prime	15,10 €	2,81 €	-0,57 €	-16,48 €	-30,23 €	-53,95 €	-85,44 €

Avec une inflation de 5,9% **en août**, 103 salariés (classes 1 et 2) arrivent **théoriquement** à éponger l'inflation... **en ayant travaillé à 100%, en bonne santé...** et en comptant l'AG !

Mais pour les 5504 collègues restants, c'est le déclassement assuré.

Mais au moins, est-ce que l'inflation va s'arrêter à 5,9% ? Nous sommes franchement pessimistes !

FO Matmut ne fait pas de différence entre les classes de salaires.

Tous les collègues ont droit à la préservation du pouvoir d'achat !

TOUS !

Voilà la deuxième raison principale du refus.

Rappelons que l'inflation va coûter 1080€ par an à chaque Français, comme l'a calculé en juin 2022 "60 millions de consommateurs"

(<https://www.latribune.fr/economie/france/l-inflation-va-couter-1-080-euros-par-an-aux-francais-a-calcule-60-millions-de-consommateurs-920280.html>).

Au final, le compte n'y sera pas, la prime n'est pas suffisante. Et **c'est l'ensemble des collègues qui trinquent.**

La seule à s'en sortir (grassement), c'est la Direction.

Avec sa condescendance décomplexée, que cherche la Direction ?

À force de semer des miettes, la récolte risque d'être mouvementée...

DÉNONCER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR

FO Matmut, le syndicat SOLIDAIRE

avec tous les collègues !

Toutes les infos FO Matmut, contact par téléphone, mail, Facebook,

adhésion en ligne... sur fo-matmut.org

